

# RAPPEL DE PRODUIT

## TERRINE DE CAMPAGNE À L'ANCIENNE

Antoine Sabatier - Salaisons Dijonnaises

Alimentation / Viandes

**Terrine de campagne à l'ancienne**

Marque : **Antoine Sabatier - Salaisons Dijonnaises**

Modèle ou référence : **Terrine de campagne nature à l'ancienne tranche 160g**

- **GTIN 3441700283237 Lot 310052 Date limite de consommation 10/12/2023**

Conditionnements : Tranche de 160g en barquette format frais emballé sous atmosphère modifiée

Date de commercialisation : 07/11/2023

Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**

Marque de salubrité : FR 21 231 005 CE

Zone géographique de vente : France entière

Distributeurs : **Fresh**



Publication du : 22/11/2023

Motif du rappel : Suspicion présence Salmonelle

Risques encourus : **Salmonella spp** (agent responsable de la salmonellose).

Conduite à tenir : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.**

Préconisation sanitaire :

Les toxi-infections alimentaires causées par les salmonelles se traduisent par des troubles gastro-intestinaux (diarrhée, vomissements) d'apparition brutale souvent accompagnés de fièvre et de maux de tête qui surviennent généralement 6h à 72h après la consommation des produits contaminés. Ces symptômes peuvent être plus prononcés chez les jeunes enfants, les femmes enceintes, les sujets immunodéprimés et les personnes âgées. Les personnes qui auraient consommé ces produits et qui présenteraient ces symptômes sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. En l'absence de symptômes dans les 7 jours après la consommation des produits concernés, il est inutile de s'inquiéter et de consulter un médecin. Si le produit doit subir une cuisson avant consommation : la cuisson à cœur des produits (œufs durs, pâtisseries, viandes de volailles...) à +65°C permet de détruire ces bactéries et de prévenir les conséquences d'une telle contamination.

Numéro de contact : **0380787798**

Modalités de compensation : **Remboursement.**

Date de fin de la procédure de rappel : **17/12/2023**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux

